

TARIFS

au 1^{er} janvier 2019

CONDITIONS ET TARIFS

Des prestations financières
applicables aux particuliers

Retrouvez ces tarifs
sur labanquepostale.fr*

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès



BANQUE ET CITOYENNE

Pour plus de transparence et pour permettre aux clients de comparer les tarifs des banques, les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard de leurs tarifs.

Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

• Abonnement à des services de banque à distance	
Internet.....	Gratuit⁽¹⁾
Téléphone fixe (3639).....	0,15 €/min + prix d'un appel ⁽²⁾
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS.....	0,25 € par alerte reçue ⁽³⁾
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale ⁽⁴⁾ à débit immédiat)	40,00 € par an
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale ⁽⁴⁾ à débit différé)	44,50 € par an
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique).....	29,50 € par an
• Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) ⁽⁵⁾	0,65 € par retrait ⁽⁶⁾ (à partir du 4 ^e retrait par mois)
• Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
En bureau de poste/Centre Financier.....	3,30 € par virement
Par Internet.....	Gratuit
• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA).....	Gratuit
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
• Commission d'intervention	6,90 € par opération (avec un plafond de 20,70 € par jour et 75,90 € par mois)
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	24,00 € par an
• Tenue de compte.....	1,00 € par mois (soit 12,00 € par an)

(1) Seuls les coûts de connexion sont à la charge du client. (2) Pour accéder à ces services depuis l'étranger, composer le +33 1 45 45 36 39 (coût de communication internationale pour la France). (3) Alerte reçue par SMS, par e-mail, par message vocal ou par notification. Tarif soumis à TVA. 0,23 €/message pour la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion (TVA à 8,5 %) et 0,21 €/message pour la Guyane, Mayotte et les Collectivités d'outre-mer (TVA à 0 %). (4) Cartes Visa Classic. (5) Et en Franc Pacifique. (6) Gratuit pour les Cartes Visa Infinite, Visa Platinum, Visa Premier et la Carte Protectys. Application à partir du premier retrait pour la Carte Prépayée de La Banque Postale et la Carte Repliss.

Le montant annuel des frais et commissions de toutes natures prélevés sur les comptes inactifs est plafonné à 30,00 € conformément à la réglementation en vigueur.

Certains tarifs sont soumis à la TVA au taux de 20,00 % (taux en vigueur au 1^{er} janvier 2019 en France métropolitaine), le montant de la TVA est inclus dans le prix annoncé.
Certains services sont susceptibles de ne plus être commercialisés.
Document élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires.

Sommaire

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	p.3
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	p.5
• Ouverture, transformation, clôture	
• Relevés de compte	
• Tenue de compte	
• Services en bureau de poste	
BANQUE À DISTANCE	p.6
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	p.7
• Cartes	
• Virements	
• Prélèvements	
• Chèques	
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	p.11
• Formule de Compte	
• Comptes Adispo, Badoo et Adésio	
• Formule de Compte Simplicité	
• Service Bancaire de Base	
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	p.14
• Commission d'intervention	
• Opérations particulières	
• Incidents de paiement	
DÉCOUVERT ET CRÉDITS	p.16
• Facilités de caisse et/ou découvert	
• Crédits à la consommation	
• Crédit immobilier	
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	p.18
• Épargne bancaire	
• Placements financiers	
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	p.21
SUCCESSION	p.22
TRANSFERTS D'ARGENT	p.22
DIVERS	p.23
SERVICES EN LIGNE	p.24
RÉSOLUDRE UN LITIGE	p.25

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

5

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture.....	Gratuit
Service d'Accueil Plus	Gratuit
Service Bancaire de Base ⁽¹⁾	Gratuit
Modification de l'intitulé d'un compte.....	Gratuit
Liste des opérations automatiques et récurrentes ⁽²⁾	Gratuit
Clôture de compte.....	Gratuit
Frais de dépôt des avoirs inactifs ou prescrits ⁽³⁾	30,00 €

(1) Pour les comptes ouverts sur injonction de la Banque de France, conformément à l'article L. 312-1 du code monétaire et financier. (2) À la demande du client lors de la clôture du compte. (3) Montant maximum prélevé par compte.

À savoir

Dans le cadre de votre ouverture de compte, facilitez vos démarches de changement de domiciliation bancaire avec le Service d'Accueil Plus : vos opérations récurrentes (virements récurrents reçus et prélèvements reçus) sont automatiquement transférées sur votre nouveau compte.

Relevés de compte

Relevés mensuels.....	Gratuit
Relevés en ligne.....	Gratuit
Relevés mensuels en braille.....	Gratuit
Récapitulatif annuel des frais.....	Gratuit
Relevés mensuels thématiques.....	1,00 €/trimestre
Relevés fréquents (décadaires, hebdomadaires, quotidiens).....	1,00 €/mois
+ frais par relevé.....	0,80 €*

* Un relevé gratuit par mois.

À savoir

Consultez et téléchargez vos relevés en ligne, directement depuis votre Espace Client Internet, en remplacement de l'envoi par courrier. Ces e-relevés sont gratuits et resteront accessibles en ligne pendant 10 ans.

Tenue de compte

Tenue de compte ⁽¹⁾	1,00 €/mois
Tenue de compte sans mouvement ⁽²⁾ ou inactif.....	25,00 €/an
Association de comptes ⁽³⁾	14,00 €

(1) Perception trimestrielle à terme échu. (2) Pour les comptes sans mouvement depuis plus de 12 mois. (3) À l'exception des comptes ouverts aux mineurs.

Services en bureau de poste

Communication du solde du compte au guichet.....	Gratuit
Versements d'espèces sur votre propre compte.....	Gratuit
Retraits d'espèces en bureau sans émission de chèque.....	Gratuit



Téléphone

- Suivi de la bonne exécution de vos contrats : 09 69 39 99 98 (appel non surtaxé).
- Pour consulter vos comptes et contrats 24h/24 : 09 69 39 36 39 (appel non surtaxé).
- Prise de rendez-vous avec un conseiller en bureau de poste : 09 69 39 00 01 (appel non surtaxé).
- Ligne directe de votre conseiller en bureau de poste : prix d'un appel.
- Oppositions sur vos cartes et chèquiers : 09 69 39 99 98 (appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 12h) ou au 3639 (service 0,15 €/min + prix d'un appel)⁽¹⁾ 24h/24 et 7j/7⁽²⁾.
- 3639, pour joindre l'ensemble des services de la banque (service 0,15 €/min + prix d'un appel)⁽¹⁾.

(1) Pour accéder à ces services depuis l'étranger, composez le +33 1 45 45 36 39 (coût d'une communication internationale pour la France). (2) Pour les chèques, du lundi au vendredi (8h à 20h), le samedi (8h à 12h).



Abonnement à des services de banque à distance (Internet) : labanquepostale.fr

Abonnement gratuit, seuls les coûts de connexion (selon fournisseur d'accès) sont à la charge du client.



Messagerie sécurisée

Accessible depuis votre Espace Client Internet, la messagerie sécurisée vous permet d'adresser à La Banque Postale par e-mail vos demandes de réalisation de certaines opérations, d'informations personnalisées, de documents ou de rendez-vous.



Frais d'utilisation des services de banque à distance site mobile et application "La Banque Postale"

Connectez-vous, avec votre mobile, sur labanquepostale.mobi⁽¹⁾ ou téléchargez⁽²⁾ l'application "La Banque Postale" et accédez à des services de virements, d'édition de RIB, mais aussi à la géolocalisation des bureaux de poste.

(1) Coût de connexion et de communication selon le fournisseur d'accès ou selon l'opérateur de téléphonie mobile. (2) Seuls les coûts de connexion et communication sont à la charge du client.



Service d'Alertes Multimédia

Abonnement à des produits offrant des alertes

sur la situation du compte par SMS ⁽¹⁾	0,25 €/alerte reçue ⁽²⁾
- avec Formule de Compte, Compte Adispo	3 premières alertes par mois gratuites
- avec Compte Bagoo	2 premières alertes par mois gratuites

(1) SMS, e-mail, message vocal ou notification. (2) Dans la limite de 15 alertes/compte/mois.

La Banque Postale Chez Soi

Avec La Banque Postale Chez Soi, vous disposez d'une relation 100 % à distance avec votre équipe de conseillers.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur labanquepostale.fr⁽¹⁾.

À savoir

Suivez vos comptes par Internet, Internet mobile et téléphone grâce à vos **codes personnels**. Compatibles avec tous les canaux, ils sont composés :

- d'un identifiant (10 chiffres) indiqué sur vos relevés de compte,
- d'un mot de passe (6 chiffres), transmis suite à l'ouverture de votre compte à réinitialiser lors de votre première connexion sur labanquepostale.fr⁽¹⁾, au 3639⁽²⁾ et sur labanquepostale.mobi⁽³⁾. Si vous n'en disposez pas, vous pouvez demander la réédition du mot de passe auprès de votre conseiller ou au 3639⁽²⁾.

(1) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès. (2) Service 0,15€/min + prix d'un appel. (3) Coût de connexion et de communication selon le fournisseur d'accès ou selon l'opérateur de téléphonie mobile.

Cartes de paiement et de retrait sur CCP

Cotisation par an

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) Visa Infinite 	320,00 €	320,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) Visa Platinum 	190,00 €	190,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) Visa Premier 		
- la première année ⁽¹⁾	75,00 €	75,00 €
- les années suivantes.....	127,00 €	127,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) Visa Classic 	40,00 €	44,50 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Carte Réalys	29,50 €	—
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement nationale) Carte Bleue Nationale ⁽²⁾	40,00 €	44,50 €
Fourniture d'une carte de retrait (interbancaire) Carte 24 Plus ⁽²⁾	30,00 €	—
Fourniture d'une carte de retrait (interne) Carte 24/24	Gratuit	—

(1) Valable à la première souscription ou pour une montée en gamme, une fois par client et par compte.

(2) La souscription n'est plus possible depuis le 01/07/2007.

 Paiement Sans Contact disponible.

À savoir

La 2^e carte sur un même compte (sauf Carte Visa Infinite) bénéficie d'une **réduction de 50 %** sur la cotisation annuelle de la carte la moins chère.

Programmes et Services

Cotisation par an

Programme Cartes Caritatives ⁽¹⁾	2,00 €
Service e-Carte Bleue	13,00 €
Sur Carte Visa Platinum et Carte Visa Infinite.....	Gratuit
Option Crédit ⁽²⁾	Gratuit
Bouquet Paylib en ligne et entre amis ⁽³⁾	Gratuit
Paylib sans contact ⁽³⁾	Gratuit
Talk to pay ⁽³⁾	10,00 €

(1) Contribution annuelle non remboursable. Ne donne pas droit à un reçu fiscal. Le programme Cartes Caritatives n'est pas compatible avec le Service Option Crédit. Le programme Unicef est accessible aux Cartes Visa Premier, le programme Solidarité Sida est accessible aux Cartes Visa Classic. (2) L'Option Crédit est compatible avec les Cartes Visa Classic, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite et doit être associée à un Crédit Renouvelable souscrit auprès de La Banque Postale Financement. (3) Service optionnel du Portefeuille Mes Paiements.

MES
PAIEMENTS



Découvrez les services du Portefeuille Mes Paiements*, la solution gratuite qui regroupe des services pratiques et adaptés à vos usages, pour régler vos achats sur Internet ou en magasin de façon simple et sécurisée.

* Sous réserve du bon respect des conditions d'éligibilité au Portefeuille Mes Paiements et après acceptation du dossier par La Banque Postale.

Cartes bancaires prépayées

Cotisation par an

Fourniture d'une Carte

Prépayée de La Banque Postale.....	19,00 €
Fourniture d'une Carte Regliss 12 à 17 ans ⁽¹⁾	12,00 €
Fourniture d'une Carte Protectys ⁽²⁾	40,00 €

(1) Cotisation à la charge du souscripteur. (2) Carte bancaire prépayée internationale destinée à des personnes placées sous un régime de protection légale. Voir conditions sur labanquepostale.fr/prepaye (coût de connexion selon le fournisseur d'accès).

À savoir

Majeurs Protégés : La Banque Postale propose un premier niveau d'information non exhaustif sur les mesures à prendre, les droits de la personne protégée, les droits et obligations de son représentant légal selon la mesure de protection, ainsi que sur les produits et services bancaires sur son site : www.labanquepostale.fr/particulier/produits/personne_protegee.connaître.html



La Banque Postale vous propose de télécharger gratuitement l'application mobile Prépayé, une solution simple et sécurisée qui vous permet de gérer votre carte prépayée partout et à tout moment depuis votre smartphone*.

* Seuls les coûts de communication et de connexion sont à la charge du client. L'accès et l'utilisation de l'application Prépayé nécessitent un accès réseau.

Autres prestations liées aux cartes

Envoi des cartes.....	Gratuit
Renouvellement anticipé ⁽¹⁾	13,50 €
Frais pour opposition sur carte.....	Gratuit
Rédédition du code confidentiel	
Par Internet ⁽²⁾	Gratuit
En bureau de poste / Centre Financier ⁽¹⁾	5,90 €
Rédédition des identifiants et mots de passe	
e-Card Bleu et cartes bancaires prépayées.....	5,90 €
Changement de visuel ⁽³⁾	12,00 €
Remboursement du reliquat des cartes prépayées ⁽⁴⁾ ...	2,00 €
Frais de gestion après échéance	
des cartes bancaires prépayées ⁽⁵⁾	1,00 €/mois

(1) Gratuit pour les Cartes Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite. (2) Service disponible courant 2019. (3) Disponible pour la Carte Regliss et la Carte Prépayée de La Banque Postale. (4) Gratuit pour la Carte Protectys. (5) Perçus à partir du 7^e mois après échéance de la carte.

Paiements par carte bancaire (la carte est émise par la banque)⁽¹⁾

En France et à l'étranger, en euros ⁽²⁾	Gratuit
À l'étranger en monnaie autre que l'euro ⁽³⁾	
Commission variable : en % du montant.....	2,30 %
Minimum de perception.....	1,00 €

(1) Y compris les cartes bancaires prépayées et Paylib sans contact. (2) Et en Franc Pacifique. (3) Opération de change effectuée au cours appliqué par Visa le jour du traitement de la transaction et pouvant donner lieu à la perception de frais de change, directement facturés au client.



La Banque Postale propose la gratuité sur tous les paiements réalisés à l'étranger* avec la Carte Prépayée de La Banque Postale pour les 18-25 ans.

* Hors frais de change, hors vente à distance.

À savoir

Pour les 12-17 ans, avec la Carte Regliss vous bénéficiez de la gratuité sur tous vos paiements réalisés à l'étranger*.

* Hors frais de change, hors vente à distance.

Retraits d'espèces

Retrait d'espèces en agence des autres banques (Cash Advance)

En euros	6,00 €
En monnaie autre que l'euro	6,00 €
	+ 2,30 % du montant

Retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets

Retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets de La Banque Postale en euros **Gratuit**

Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la Zone Euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)⁽¹⁾ 0,65 €/retrait⁽²⁾ (à partir du 4^e retrait par mois)

Retrait d'espèces (cas de retrait en euros hors Zone Euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)⁽¹⁾ 0,65 €/retrait⁽²⁾ (à partir du 4^e retrait par mois)

Retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets d'une autre banque en monnaie autre que l'euro

Commission par opération 3,30 €
+ Commission variable : en % du montant 2,30 %

(1) Et en Franc Pacifique. (2) Gratuit pour les Cartes Visa Premier, Visa Platinum, Visa Infinite et la Carte Protectys. Application à partir du premier retrait pour la Carte Prépayée de La Banque Postale et la Carte Regliss.

À savoir

Nous vous invitons à privilégier, dans la mesure du possible, **les distributeurs de La Banque Postale** pour éviter des frais pouvant être occasionnés par des retraits d'espèces sur les distributeurs des autres banques.

Virements SEPA⁽¹⁾ en euros

Émission d'un virement SEPA

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

Entre comptes tenus à La Banque Postale.....	Gratuit	Bureau de poste Centre Financier	Gratuit
Vers un compte tenu dans une autre banque/ un autre établissement.....	Gratuit		3,30 €

Frais de mise en place d'un virement permanent.... **Gratuit** : **Gratuit**

Frais par virement permanent émis

Entre comptes tenus à La Banque Postale.....	Gratuit		Gratuit
Vers un compte tenu dans une autre banque/ un autre établissement	Gratuit		0,98 €

(1) L'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros) au 01/01/2019 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, Saint-Marin et la Suisse. (2) Dans la limite des plafonds autorisés.

Virements non SEPA⁽¹⁾

La Banque destinataire/émettrice ou correspondante dans le transfert des fonds peut vous imputer ses éventuels frais en complément des frais ci-dessous.

Réception d'un virement non SEPA	13,50 €	
		: Bureau de poste
		: Centre Financier
Émission d'un virement non SEPA		
Frais par virement occasionnel émis : en % du montant	Internet ⁽²⁾ 0,10 %	: 0,10 %
Minimum	9,90 €	: 15,50 €
Maximum	70,00 €	: 70,00 €
Frais de mise en place d'un virement permanent ⁽³⁾ ..	-	: Gratuit
Frais par virement permanent émis ⁽³⁾	-	: 8,50 €
Commission de change		10,00 €
Option : frais de correspondant à la charge de l'émetteur		Tarif spécifique par pays
Autres services		
Frais de rejet	Selon tarif banque étrangère	
Avis d'exécution	5,90 €	

(1) Virements hors de l'Espace SEPA ou virements en devises dans l'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros). L'Espace SEPA au 01/01/2019 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, Saint-Marin et la Suisse. (2) Dans la limite des plafonds autorisés. (3) Virement permanent émis d'un même montant, d'une même fréquence.

Prélèvements SEPA

Paiement d'un prélèvement SEPA

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Frais pour opposition sur prélèvement ⁽¹⁾	Gratuit
Frais pour révocation sur prélèvement	Gratuit
Frais pour liste noire sur prélèvement ⁽²⁾	12,80 €
Frais pour liste blanche sur prélèvement ⁽²⁾⁽³⁾	12,80 €
Frais pour filtre sur prélèvement (montant, périodicité ou les deux) ⁽⁴⁾	12,80 €

(1) L'opposition a une durée de 3 mois maximum à compter de sa date d'émission. (2) Par créancier ajouté. (3) Perception de frais plafonnée à 2 créanciers ajoutés par mois. (4) Par ajout/modification de filtre.

Chèques

Paiement d'un chèque	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier	Gratuit
Renouvellement de chéquier	Gratuit
Paiement d'un chèque compensable en France ⁽¹⁾	Gratuit
Frais d'émission d'un chèque de banque émis sur CCP	12,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ⁽²⁾	10,50 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur ⁽²⁾	10,50 €
Frais d'émission d'un chèque encaissé à l'étranger ⁽³⁾	20,00 €

(1) Les chèques sont crédités le lendemain de leur réception (J + 1 ouvré) par le Centre Financier teneur du compte. (2) La facturation des frais d'opposition se fait à l'acte d'opposition (quelle que soit l'opposition chèque, plage de chèques, carnet...). (3) Émis en faveur d'un bénéficiaire ayant un compte à l'étranger.

Avec la Formule de Compte⁽¹⁾, vous disposez des produits et services essentiels à la gestion de votre compte :

- pour régler vos achats : une carte de paiement au choix et un chéquier⁽²⁾,
- pour protéger vos moyens de paiement⁽³⁾ : l'assurance Alliatys ou Alliatys Plus,
- pour suivre et gérer votre compte : un relevé de compte mensuel, en ligne ou par courrier⁽⁴⁾ ; l'accès à la gestion de vos comptes sur Internet et le service d'Alertes Multimédia (3 alertes incluses par mois⁽⁵⁾).

(1) La souscription du compte et la délivrance des moyens de paiement sont soumises à acceptation du dossier par La Banque Postale. (2) Lors de la souscription par un nouveau client majeur via le site Internet labanquepostale.fr, seules les Cartes Visa Classic ou Visa Premier en débit immédiat sont proposées. Le chéquier et le découvert ne sont pas proposés. (3) Assurance dans les limites et conditions de la notice d'information Alliatys et Alliatys Plus. (4) Dans le cadre d'une souscription par un nouveau client majeur via le site Internet labanquepostale.fr, seul le relevé de compte mensuel en ligne est proposé. (5) Les trois premières alertes sont gratuites, ensuite chaque alerte est tarifée selon les conditions tarifaires en vigueur.

Formule de Compte

Cotisation par mois⁽¹⁾

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte

Compte individuel

	Alliatys Plus	Alliatys
Formule de Compte Visa Infinite ⁽²⁾	30,10 €	29,00 €
Formule de Compte Visa Platinum ⁽²⁾	19,20 €	18,20 €
Formule de Compte Visa Premier ⁽²⁾	14,10 €	13,00 €
- la première année ⁽³⁾	6,25 €	6,25 €
Formule de Compte Visa Classic, débit immédiat..	7,03 €	5,95 €
Formule de Compte Visa Classic, débit différé....	7,40 €	6,30 €
Formule de Compte Réalys	5,74 €	4,64 €

Compte joint

	Alliatys Plus	Alliatys
Formule de Compte Visa Infinite ⁽²⁾	30,85 €	29,50 €
Formule de Compte Visa Platinum ⁽²⁾	19,95 €	18,70 €
Formule de Compte Visa Premier ⁽²⁾	14,85 €	13,50 €
- la première année ⁽³⁾	6,25 €	6,25 €
Formule de Compte Visa Classic, débit immédiat..	7,78 €	6,45 €
Formule de Compte Visa Classic, débit différé....	8,15 €	6,80 €
Formule de Compte Réalys	6,49 €	5,14 €

(1) La perception de la cotisation est trimestrielle à terme à échoir et inclut les frais de tenue de compte.

(2) À débit immédiat ou débit différé. (3) Valable à la première souscription ou pour une montée en gamme, une fois par client et par compte. La 1^{re} année de cotisation, la Formule de Compte Visa Premier Alliatys Plus est au même tarif que la Formule de Compte Visa Premier Alliatys.

À savoir

Avec la Formule de Compte, vous bénéficiez d'un découvert à taux préférentiel* et d'un seuil de non-perception d'intérêts débiteurs** par trimestre maximum de :

- 6,00 € pour les clients détenteurs d'une Carte Visa Premier, Visa Platinum ou Visa Infinite,
- 1,50 € pour les autres clients.

Par exemple, un seuil de non-perception d'intérêts débiteurs de 6,00 € par trimestre vous permet d'utiliser votre découvert à hauteur de 250,00 € durant 20 jours par mois sans frais.

* Sous réserve d'acceptation du dossier. Découvert à régulariser sous 30 jours, intérêts débiteurs selon taux en vigueur. ** Opération donnant lieu à un remboursement sur le compte.

Formule de Compte (suite)

Cotisation par mois⁽¹⁾

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte #TalentBooster 18-25 ans⁽²⁾⁽³⁾

-50%*

Compte individuel

	Alliatys Plus	Alliatys
Formule de Compte Visa Premier ⁽⁴⁾	7,05 €	6,50 €
- la première année ⁽⁵⁾	3,13 €	3,13 €
Formule de Compte Visa Classic, débit immédiat ⁽⁶⁾	3,52 €	2,98 €
Formule de Compte Visa Classic, débit différé ⁽⁶⁾	3,70 €	3,15 €

Compte joint

	Alliatys Plus	Alliatys
Formule de Compte Visa Premier ⁽⁴⁾	7,43 €	6,75 €
- la première année ⁽⁵⁾	3,13 €	3,13 €
Formule de Compte Visa Classic, débit immédiat ..	3,89 €	3,23 €
Formule de Compte Visa Classic, débit différé	4,08 €	3,40 €

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte #TalentBooster 16-17 ans⁽⁶⁾

-75%*

Compte individuel

	Alliatys Plus	Alliatys
Formule de Compte Visa Classic, débit immédiat (pour toute souscription antérieure au 01/04/2018)	1,76 €	1,49 €
Formule de Compte Visa Classic, débit immédiat....	Gratuit	Gratuit

* Réduction tarifaire déjà incluse dans les cotisations affichées.

(1) La perception de la cotisation est trimestrielle à terme à échoir et inclut les frais de tenue de compte.

(2) Avantage tarifaire sur le tarif compte individuel ou compte joint, valable pour les Formules de Compte avec Carte Visa Classic et Visa Premier. La Formule de Compte #TalentBooster souscrite avec la Carte Réalys est au même tarif que celle souscrite avec la Carte Visa Classic. (3) Pour les Cartes Visa Infinite et Platinum, voir les tarifs «Formules de Compte». (4) À débit immédiat ou débit différé. (5) Valable à la première souscription ou pour une montée en gamme, une fois par client et par compte. La 1^{re} année de cotisation, la Formule de Compte Visa Premier Alliatys Plus est au même tarif que la Formule de Compte Visa Premier Alliatys. (6) Avantage tarifaire valable uniquement sur les tarifs Formule de Compte individuel avec la Carte Visa Classic à débit immédiat. La Formule de Compte #TalentBooster souscrite avec la Carte Réalys est au même tarif que celle souscrite avec la Carte Visa Classic.



Avec la Formule de Compte #TalentBooster 18-25 ans, vous bénéficiez d'un découvert à taux préférentiel* et d'un seuil de non-perception d'intérêts débiteurs** par trimestre maximum de 3,00 €.

Par exemple, si le découvert est utilisé à hauteur de 200,00 € durant 10 jours dans le mois, aucun intérêt débiteur ne sera facturé.

Retrouvez tous vos avantages sur labanquepostale.fr et les réseaux sociaux.

* Sous réserve d'acceptation du dossier. Découvert à régulariser sous 30 jours, intérêts débiteurs selon taux en vigueur. ** Opération donnant lieu à un remboursement sur le compte.

Comptes Adispo, Badoo et Adésio⁽¹⁾Cotisation par mois⁽²⁾

Cotisation à une offre groupée de services

Compte Adispo Privilège

	Débit immédiat	Débit différé
CCP individuel avec Alliatys	5,95 €	6,30 €
CCP individuel avec Alliatys Plus	7,03 €	7,40 €
CCP joint avec Alliatys	6,45 €	6,80 €
CCP joint avec Alliatys Plus	7,78 €	8,15 €

Compte Badoo

	Débit immédiat	Débit différé
CCP individuel avec Carte Réalys	3,89 €	-
CCP individuel avec Carte Visa Classic	4,67 €	5,13 €
CCP joint avec Carte Réalys	4,34 €	-
CCP joint avec Carte Visa Classic	4,84 €	5,29 €

Service Adésio

12,00 €/an

(1) Ces comptes et services ne sont plus commercialisés. (2) La perception de la cotisation est trimestrielle à terme à échoir.

Formule de Compte Simplicité

Cotisation par mois

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte Simplicité⁽¹⁾ 2,30 €⁽²⁾⁽³⁾

(1) Offre soumise à conditions. Accessible aux clients identifiés comme fragiles financièrement. (2) La perception de la cotisation est trimestrielle et à terme à échoir. (3) Soit 27,60 € par an.

À savoir

Avec la Formule de Compte Simplicité⁽¹⁾, vous disposez notamment :

- de l'ouverture, la tenue et la clôture de compte,
- d'une Carte Réalys à autorisation systématique (consultation de votre compte lors de chaque utilisation de votre carte),
- d'un relevé de compte mensuel en ligne ou par courrier,
- de l'accès à la gestion de vos comptes sur Internet,
- du service d'Alertes Multimédia (3 alertes incluses par mois),
- de 2 chèques de banque par mois,
- de 4 virements SEPA (dont 1 virement permanent) par mois, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- des dépôts et retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- de la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- d'un changement d'adresse par an.

De plus, vos éventuels frais d'incident sont réduits et plafonnés :

- frais d'incidents⁽²⁾ plafonnés à 20 € par mois et 200 € par an, dès mise en œuvre de ces plafonds d'ici le 30 juin 2019.
- frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision et autres motifs : 9,00 € si l'opération est supérieure à 9,00 € ou facturation au montant de l'opération si celle-ci est inférieure ou égale à 9,00 €. Perception de frais plafonnée à 5 opérations par mois,
- frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision : 9,00 € si l'opération est supérieure à 9,00 € ou facturation au montant de l'opération si celle-ci est inférieure ou égale à 9,00 €,
- commission d'intervention : 4,00 €. Perception de frais plafonnée à 20,00 € par mois.

(1) La souscription du compte et de la délivrance des moyens de paiement sont soumises à l'acceptation du dossier par La Banque Postale. (2) Les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. Ces plafonnements mensuels et annuels incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Service Bancaire de Base

Service Bancaire de Base.....

Gratuit

À savoir

Avec le Service Bancaire de Base, vous disposez notamment :

- de l'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- d'un changement d'adresse par an,
- de la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- de la domiciliation de virements bancaires,
- de l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- de l'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- des paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- des dépôts et des retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- d'une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise,
- de deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- de la réalisation des opérations de caisse.

De plus, vos éventuels frais d'incidents sont réduits et plafonnés :

- frais d'incidents plafonnés à 20 € par mois et 200 € par an, dès mise en œuvre de ces plafonds d'ici le 30 juin 2019.

Se reporter au renvoi (2) du « À Savoir : Formule de Compte Simplicité » pour consulter la liste des incidents plafonnés.

Source : Article D312-5-1 du code monétaire et financier



Vous souhaitez être accompagné(e) pour faire le point sur votre budget ou un incident ? Contactez un Chargé de clientèle pour analyser votre situation financière et trouver des solutions à votre situation personnelle au **09 69 36 39 20*** du **lundi au vendredi de 8h00 à 18h00**.

* Prix d'un appel local ou selon les tarifs pratiqués par votre opérateur depuis un mobile.

Commission d'intervention

Commission d'intervention ⁽¹⁾	6,90 €/opération
Avec la Formule de Compte Simplicité ou le Service Bancaire de Base	4,00 €/opération ⁽²⁾

(1) Perception plafonnée à 20,70 € par jour et 75,90 € par mois. (2) Perception de frais plafonnée à 20,00 € par mois.

À savoir

Commission d'intervention : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Opérations particulières

Frais par saisie-attribution ⁽¹⁾	100,00 €
Frais par opposition à tiers détenteur	100,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10,00 % ⁽²⁾

(1) Saisie conservatoire, saisie attribution, saisie de valeurs mobilières. (2) % applicable au montant de la créance due à l'Administration. Perception plafonnée, par saisie administrative à tiers détenteur, au montant réglementaire en vigueur.

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	Gratuit
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ⁽¹⁾	6,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive	30,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²⁾	
Chèque ≤ à 50 €	28,50 €
Chèque > à 50 €	45,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision/TIP SEPA impayé et autres motifs ⁽³⁾	
Opération ≤ à 14,00 €	Montant de l'opération
Opération > à 14,00 €	14,00 €
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
Opération ≤ à 14,00 €	Montant de l'opération
Opération > à 14,00 €	14,00 €

Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision

Opération ≤ à 14,00 €	Montant de l'opération
Opération > à 14,00 €	14,00 €

Frais de non-exécution de mandat international* pour défaut de provision

Opération ≤ à 14,00 €	Montant de l'opération
Opération > à 14,00 €	14,00 €

Avec la Formule de Compte Simplicité :

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision/TIP SEPA impayé et autres motifs⁽⁴⁾

Opération ≤ à 9,00 €	Montant de l'opération
Opération > à 9,00 €	9,00 €

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision

Opération ≤ à 9,00 €	Montant de l'opération
Opération > à 9,00 €	9,00 €

Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision

Opération ≤ à 9,00 €	Montant de l'opération
Opération > à 9,00 €	9,00 €

Frais de non-exécution de mandat international* pour défaut de provision

Opération ≤ à 9,00 €	Montant de l'opération
Opération > à 9,00 €	9,00 €

(1) Frais non perçus en cas de rejet de chèque. (2) Chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision. Perception de frais plafonnée à 5 rejets de chèque pour une même interdiction bancaire. (3) Perception de frais plafonnée à 18 opérations par mois. (4) Perception de frais plafonnée à 5 opérations par mois.

* Mandat Ordinaire International et Mandat Express International.

À savoir

Le forfait de frais par chèque rejeté comprend l'ensemble des frais liés à l'incident notamment : les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de la provision, l'établissement du certificat de non-paiement...

À savoir

Les frais d'incidents* des clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à la Formule de Compte Simplicité sont plafonnés à 25 € par mois.

* Les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Retrouvez les taux d'usure sur tresor.economie.gouv.fr/Ressources/seuils-de-lusure
(coût de connexion selon le fournisseur d'accès).

Facilités de caisse et/ou découvert

Mise en place et gestion du découvert autorisé ...	Gratuit
Taux d'intérêts débiteurs ⁽¹⁾	15,00 %
Avec la Formule de Compte ⁽²⁾ , Adispo et Bagoo....	14,00 %
Découvert non autorisé ⁽³⁾ ou dépassement de découvert autorisé (en montant et/ou en durée)	16,00 %
Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs ⁽⁴⁾	1,50 €/trimestre

Le découvert autorisé est à régulariser sous 30 jours.

(1) Taux nominal annuel, susceptible de modification. Pour information, l'utilisation d'un découvert de 1 500,00 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 15,00 %, correspond à un TAEG de 16,20 %. L'utilisation d'un découvert de 1 500,00 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 14,00 % correspond à un TAEG de 15,00 %.
(2) À l'exception des Formules de Compte #TalentBooster 16-17 ans et Simplicité. (3) Taux nominal annuel, susceptible de modification. (4) Non compris dans le TAEG.

À savoir

- Avec la Formule de Compte*, vous bénéficiez de conditions privilégiées : taux préférentiel et seuils de non-perception d'intérêts débiteurs.
- Le minimum forfaitaire des intérêts débiteurs correspond au montant minimum de perception des intérêts débiteurs dû suite à l'utilisation de votre découvert autorisé. Si le montant de vos intérêts débiteurs dû sur le trimestre est inférieur ou égal à 1,50 €, un minimum forfaitaire des intérêts débiteurs de 1,50 € vous sera facturé.
Par exemple, si vous utilisez votre découvert à hauteur de 245,00 € durant 5 jours par mois**, le minimum forfaitaire des intérêts débiteurs sera perçu.

* La souscription du compte et la délivrance des moyens de paiement sont soumises à acceptation du dossier par La Banque Postale. ** Sur la base d'un taux nominal annuel de 15,00 %, soit un TAEG de 16,10 %.

Crédits à la consommation⁽¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Prêts personnels (Auto, Travaux, Projet, 2en1)

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier (1 % du montant du prêt)	min. 20,00 € - max. 140,00 €

Prêt personnel Intérimaire

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier (0,5 % du montant du prêt)	min. 20,00 € - max. 50,00 €

Regroupement de crédits

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier (1 % du montant du prêt)	min. 40,00 € - max. 180,00 €

Prêt personnel Étudiant et Apprenti

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier.....	Gratuit

Prêt permis à un euro par jour

Taux.....	0 %
Les intérêts de ce prêt sont pris en charge par l'État.	
Frais de dossier.....	Gratuit

Crédit Renouvelable

Taux.....	Nous consulter
Frais de dossier.....	Gratuit
Activation et désactivation de l'Option Extension	Gratuit
Souscription ou résiliation de l'Option Crédit ⁽²⁾	Gratuit

Autres⁽³⁾

Indemnités de remboursement anticipé	Conditions du contrat
Modification de mensualité ou de période d'amortissement	30,00 € par demande

(1) Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par le prêteur. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus. (2) L'Option Crédit est compatible avec les Cartes Visa Classic, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite et doit être associée à un Crédit Renouvelable souscrit auprès de La Banque Postale Financement. (3) Hors prêts réglementés.

À savoir

Nos crédits à la consommation peuvent être souscrits en bureau de poste ou auprès du 3639*. La souscription des Prêts personnels Auto, Travaux et Projet peut également être réalisée directement en ligne depuis votre Espace Client Internet, en vous connectant sur le site labanquepostale.fr** ou via l'application de La Banque Postale.

* Service 0,15€/min + prix d'un appel. ** Coût de connexion selon fournisseur d'accès.

Crédit immobilier

Taux	Nous consulter
Frais de dossier par prêt⁽¹⁾	
Prêt amortissable (Habitat et Conventionné)	0,8 % du montant du prêt (min. 100,00€ - max. 1000,00€)
Prêt Relais, Prêt In Fine	1 % du montant du prêt (min. 100,00€ - max. 1000,00€)
Prêts réglementés (PAS, PEL, CEL, PPL, PTZ)	Gratuit
Frais et prestations	
Renégociation ⁽²⁾	1 % du capital
Minimum	150,00 €
Modulation d'échéance	Conditions du contrat
Indemnités de remboursement anticipé	Conditions du contrat
Décompte de remboursement	Gratuit
Changement de compte à débiter	60,00 €
Frais d'avis de valeur	290,00 €
Duplicata ⁽³⁾	15,00 €
Attestation diverse dans le cadre d'un prêt immobilier	15,00 €
Avenant au contrat de prêt immobilier (hors renégociation)	250,00 €
Mainlevée de garantie/Radiation d'hypothèque	40,00 €

(1) Dans les offres constituées de plusieurs prêts, les frais sont plafonnés à 1 250,00 €. (2) Hors prêts réglementés (à l'exception des Prêts Conventionnés/PAS). (3) Dont la réédition du tableau d'amortissement et le double du contrat de prêt.

À savoir

La Banque Postale vous propose une gamme de prêts immobiliers*. Nos conseillers vous aideront à trouver les solutions les mieux adaptées à vos besoins. N'hésitez pas à les consulter pour plus d'informations, y compris sur les Assurances emprunteurs de La Banque Postale (Assurance Décès - Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale, Perte d'Emploi).

* Offre réservée aux particuliers, après étude et acceptation définitive du dossier par le prêteur, La Banque Postale. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter les propositions d'offre de prêt qui vous sont faites. Toute vente ou construction est subordonnée à l'obtention du (des) prêt(s) sollicité(s). En cas de non-obtention de ce(s) prêt(s), le demandeur sera remboursé par le vendeur des sommes qu'il aura versées.

Épargne bancaire

Comptes d'épargne

Pour une épargne disponible

- Livret A
- Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS)
- Livret d'Épargne Populaire
- Livret Jeune Swing
- Compte sur Livret

Pour préparer un projet immobilier

- Compte Épargne Logement
- Plan Épargne Logement

Pour un rendement garanti à échéance⁽¹⁾

- Compte à Terme Toniciel Séquence
- Compte à Terme Toniciel Croissance

Cartes et services sur compte d'épargne

Services d'épargne automatique

Régulys **Gratuit**

C.CéPargne 9,00 €/an

Service Intérêts Solidaires **Gratuit**

Cartes de retrait

Cotisation Carte Épargne (Livret A, LDDS, LEP) **Gratuit**

Cotisation Carte Swing **Gratuit**

Cotisation Carte Swing Internationale⁽²⁾ 12,50 €/an

Renouvellement anticipé de carte de retrait 13,50 €

Réédition de code confidentiel de carte de retrait ... 5,90 €

Opérations exceptionnelles

Frais d'émission d'un chèque de banque

- Montant ≤ à 1 000,00 € **Gratuit**

- Montant > à 1 000,00 €⁽³⁾ 12,00 €

- Sur Livret A et établi au nom du titulaire⁽⁴⁾ **Gratuit**

Retrait d'espèces en bureau sans émission

de chèque⁽⁵⁾ 15,00 €

Frais par transfert⁽⁶⁾ d'un CEL, PEL, PEP ou LEP 55,00 €

(1) Commercialisation en fonction des conditions de marché. (2) La souscription n'est plus possible depuis le 01/12/2011. (3) Sur Livret A et établi au nom d'un tiers ou sur tout autre livret d'épargne.

(4) Ou de son représentant légal, ou de son mandataire. (5) Retrait d'espèces au-delà de la limite des droits à retrait autorisés en dehors de son bureau de poste. Sauf Livret A : gratuit. (6) Vers un autre établissement financier.

À savoir

Avec le **Service Intérêts Solidaires*** de La Banque Postale, vous pouvez faire un don une fois par an, d'une partie ou de la totalité des intérêts de votre livret d'épargne (Livret A, LEP, LDDS) à une association partenaire. Pour sélectionner l'association de votre choix et souscrire, vous pouvez vous renseigner sur le site Internet** : www.labanquepostale.fr/particulier/produits/epargne/reponsable_solidaire/service_interets_solidaire/souscrire.souscrire.html

* Ouverture et fonctionnement selon les modalités définies dans les Conditions Générales du service.

** Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Assurance vie

À savoir

Pour pouvoir répondre à vos différents projets telles que la préparation de la retraite, la constitution ou valorisation d'un capital, la perception de revenus ou la transmission d'un patrimoine, nous disposons d'une gamme de contrats d'assurance vie accessibles et personnalisables : **Solésio Vie**, **Vivaccio** et **Cachemire 2**. Parlez-en à votre conseiller ou rendez-vous sur labanquepostale.fr, rubrique "Épargne".

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Placements financiers⁽¹⁾

Achat et vente sur valeurs cotées (ou valorisées) exclusivement en euros sur le marché domestique⁽²⁾

Organismes de Placement Collectif (OPC) et Organismes de Placement Collectif en Immobilier (OPCI)

Le prix de souscription et de rachat d'OPC (SICAV ou FCP) tient compte des frais d'entrée et de sortie éventuellement applicables. Leur pourcentage maximum figure dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou le Document d'Information Clé (DIC) remis au souscripteur.

OPC (SICAV et FCP) (autres établissements)..... 26,00 €
(en plus de la commission propre par ordre de souscription⁽³⁾
aux OPC (SICAV ou FCP) concernés)

OPC et OPCI : rémunération de La Banque Postale sur les frais de gestion

La Banque Postale peut être amenée à percevoir une partie des frais de gestion de l'OPC sous forme de rétrocessions, en rémunération du service de conseil en investissement qu'elle vous fournit sur la durée. Depuis le 1^{er} janvier 2018, une information préalable à la souscription vous est fournie sur le pourcentage et le montant des frais liés à votre investissement.

Autres valeurs mobilières (frais de négociation)

	Internet	3639 ⁽⁴⁾	Bureau de poste
Taux de commission			
Actions et obligations			
- ordre jusqu'à 10 000,00 €.....	0,55 %	1,10 %	1,47 %
- ordre de plus de 10 000,00 €.....	0,55 %	0,84 %	1,00 %
Minimum de perception par ordre			
Actions et obligations.....	8,40 €	11,50 €	15,50 €
Droits de souscription.....	4,00 €	4,40 €	6,20 €
Bons de souscription.....	-	4,40 €	6,20 €
Ordre modifié ou annulé			
à la demande du client.....	Gratuit	4,30 €	4,30 €

Opérations de gestion courante sur titres

Encaissement de coupons, remboursement de titres..... **Gratuit**

(y compris : surveillance des tirages d'amortissement, souscription aux emprunts placés par La Banque Postale et aux augmentations de capital de sociétés déjà introduites sur le marché domestique⁽²⁾)

Commission annuelle pour gestion de titres nominatifs purs sur PEA, sur PEA PME-ETI

(par valeur)..... 43,00 €

Opération sur titres non cotés (par ligne)..... 50,00 €

Mise en nominatif pur (par ligne)..... 15,00 €

Transfert de compte-titres

vers un autre établissement financier

Par ligne..... 7,00 €

Minimum par compte-titres ordinaire, PEA, PEA PME-ETI..... 65,00 €

(1) Certaines opérations peuvent être soumises à une taxe sur les transactions financières au taux de 0,3 % (taux en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017). Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (3) Y compris le réinvestissement des coupons.(4) Service 0,15 €/min + prix d'un appel.

Placements financiers⁽¹⁾ (suite)

Droits de garde annuels sur compte-titres

OPC (SICAV et FCP) et OPCI du Groupe La Banque Postale⁽²⁾ et FCPI, FIP, SOFICA commercialisés par La Banque Postale

Gratuit

Autres valeurs

- Droit fixe sur valeurs gérées

• titres cotés sur le marché domestique⁽³⁾

4,00 €/ligne

• titres cotés à l'étranger

(hors marché domestique)

20,00 €/ligne

• titres non cotés

4,00 €/ligne

- Droit variable sur valeur du portefeuille au 31/12

• jusqu'à 50 000,00 €

0,210 %

• pour la partie entre 50 000,01 € et 100 000,00 €

0,113 %

• pour la partie dépassant 100 000,00 €

0,060 %

- Minimum de perception par portefeuille

28,00 €

Tenue de compte-titres (ordinaire, PEA, PEA PME-ETI)⁽⁴⁾

Par compte-titres détenu (droits de garde non inclus)

8,50 €

Opérations de gestion courante sur titres cotés à l'étranger

(hors marché domestique)

Encaissement de coupons et

remboursement de titres

Gratuit

Mise en nominatif pur (par ligne)

70,00 €

Autres services sur compte-titres (cotisation annuelle)

Régulys (souscriptions programmées)

Gratuit

Régulys Bourse (souscriptions programmées)

Gratuit

Plan Bourse Primiel (pour les contrats souscrits avant le 24 mars 2016)

Assurance moins-values en cas de coup dur et

sécurisation des gains latents

13,00 €

Assurance moins-values en cas de coup dur seule

20,00 €

Sécurisation des gains latents seule

20,00 €

Plan Bourse Primiel (pour les contrats souscrits à partir du 24 mars 2016)

Assurance moins-values en cas de coup dur,

sécurisation des gains latents et Regulys Bourse.

13,00 €

Sécuralys Bourse

(sécurisation des gains latents dans le PEA)

22,00 €

Assurance moins-values en cas de coup dur

20,00 €

(1) Certaines opérations peuvent être soumises à une taxe sur les transactions financières au taux de 0,3 % (taux en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017). Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) La Banque Postale Asset Management, Tocqueville Finance et AEW Ciloger. (3) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (4) Frais prélevés une fois par an sur votre CCP en début d'année civile suivante si le compte-titres (ordinaire, PEA, PEA PME-ETI) comporte au moins une ligne valeur au 31 décembre de l'année précédente.

À savoir

La Banque Postale vous propose également une offre de courtage en ligne par le biais de sa filiale EasyBourse : accédez simplement aux produits et services correspondant à vos besoins, et bénéficiez d'une tarification adaptée à votre activité en bourse. Rendez-vous sur www.easybourse.com*

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

À savoir

Si vous êtes détenteur d'un compte-titres, vous recevrez à partir de 2019, un relevé annuel des frais liés aux services d'investissement qui vous auront été fournis et aux instruments financiers détenus.

À savoir

Pour vous protéger, protéger vos proches, vos moyens de paiement ou vos biens, La Banque Postale vous propose une gamme complète de produits d'assurance. Parlez-en à votre conseiller ou rendez-vous sur labanquepostale.fr*, rubrique « Assurances et prévoyance ».

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Assurances liées aux comptes

Cotisation par an

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

	Compte individuel	Compte joint
Alliatys.....	24,00 €	30,00 €
Alliatys Plus	37,00 €	46,00 €
Alliatys Plus Option Enfants ⁽¹⁾	46,00 €	55,00 €

(1) La souscription n'est plus possible à compter du 01/01/2019.

Assurances de biens

Assurance Auto
Assurance Habitation
Assurance 2 roues
Assurance des appareils nomades
Assurance Extension de garantie
Protection juridique

Nous consulter
pour devis



Pour les jeunes qui s'installent, La Banque Postale propose une tarification fixe et avantageuse avec 5,00 €/mois l'Assurance Habitation* pour un studio et 8,00 €/mois pour un 2 pièces**.

* Offre valable les 2 premières années (hors garantie complémentaire dont le vol), pour les 18 à 25 ans qui souhaitent assurer leur résidence principale de 1 ou 2 pièces maximum et qui optent pour un capital immobilier de 2 500 €, une franchise de 120 € et sans garantie des objets précieux. ** Dans les limites et conditions prévues aux Conditions Générales de votre contrat d'Assurance Habitation.

Assurances de personnes**Prévoyance****Assurance accidents de la vie privée :**

Assurance des Accidents de la Vie, Forfaitys Accidents

Assurance décès : Avisys Protection Famille, Prémunys

Accidents, Sérénia, Futurys, Séralys Premiers Frais

Assurance dépendance : Forfait Autonomie de La Banque

Postale, Assurance Autonomie de La Banque Postale

Assurance obsèques : Solution Obsèques

de La Banque Postale

Santé

Complémentaire Santé de La Banque Postale

Aide à la complémentaire santé : Oui Santé

Assurance maladies graves : Assurance Coups Durs Santé

Nous consulter
pour devis

Nous consulter
pour devis

Frais d'adhésion "Mandat Sérénité"	195,00 €
Frais d'adhésion "Perspective Transmission"⁽¹⁾	70,00 €
Frais d'ouverture de dossier⁽²⁾	10,00 €
Frais de traitement du dossier de succession⁽³⁾	
Jusqu'à 500,00 €	Gratuit
De 500,01 € à 11 000,00 €	
+ frais variables sur les encours ⁽⁴⁾ détenus	2,00 %
De 11 000,01 € à 25 000,00 €	150,00 €
+ frais variables sur les encours ⁽⁴⁾ détenus	0,60 %
Au-dessus de 25 000,00 €	185,00 €
+ frais variables sur les encours ⁽⁴⁾ détenus.....	0,60 %
	dans la limite de 780,00 €
Frais annuels de traitement du dossier de succession de plus d'un an	75,00 € ⁽⁵⁾

(1) Y compris un Mandat Sérénité lors du décès du souscripteur. (2) Exonération des frais d'ouverture pour les dossiers de 0 à 500,00 €. (3) Commission de gestion de dossier perçue à l'édition de l'actif successoral en fonction du montant des actifs détenus à La Banque Postale. (4) Le montant des encours détenus conjointement étant comptabilisé pour moitié. (5) Montant plafonné au maximum à 30,00 € par compte de dépôt inactif.

Transferts d'argent

		Bureau de poste Mandats en euros dans l'Union Européenne	Bureau de poste (Autres mandats)
Mandats internationaux⁽¹⁾	Internet⁽²⁾⁽³⁾		
Jusqu'à 50,00 €	3,00 €	6,00 €	4,00 €
De 50,01 € à 100,00 €	3,00 €	7,50 €	5,00 €
De 100,01 € à 200,00 €	5,00 €	9,50 €	7,50 €
De 200,01 € à 400,00 €	9,00 €	13,00 €	11,00 €
De 400,01 € à 750,00 €	12,00 €	18,00 €	15,00 €
De 750,01 € à 1 500,00 €	15,00 €	21,00 €	19,00 €
Au-delà de 1 500,00 €	19,00 €	24,00 €	24,00 €
Autres services		Mandat international	
Mandat payable en main propre		1,00 €	
Demande de situation		2,80 €	
Demande de remboursement		15,00 €	

(1) Mandat Express International, Mandat Ordinaire International, Mandat de Versement sur Compte.
 (2) Mandat Express International uniquement. (3) Dans la limite des plafonds autorisés.

Autres opérations et services

Frais de recherche de documents⁽¹⁾Recherche simple⁽²⁾⁽³⁾..... 14,50 €Édition de duplicata⁽⁴⁾..... 9,00 €**Retour de courrier (client inconnu à l'adresse).... 7,50 €**

(1) Sur les 10 dernières années. (2) Dont communication du solde à une date antérieure. (3) En cas de recherches importantes, complexes ou pour des opérations ou documents de plus d'un an, facturation en fonction du temps écoulé, devis possible. (4) Relevé de compte, copie de chèque ou document antérieurement émis par la banque.

	Espace Client Internet	Application La Banque Postale
Consulter vos comptes		
Consulter le solde de votre compte	✓	✓
Consulter le détail de vos opérations	✓	✓
Consulter vos opérations à venir	✓	✓
Information en cas de dépassement de votre découvert autorisé dans votre messagerie sécurisée	✓	✓
Alertes Multimédias sur la situation de votre compte (SMS/e-mail/Notification)	3 alertes gratuites incluses dans votre Formule de Compte 0,25 € par alerte au-delà	
Gérer vos comptes et vos cartes		
Gérer vos virements occasionnels et permanents : mise en place, modification, ajout bénéficiaires et historique	✓	✓
Gérer vos prélèvements : historique, opposition, révocation, remboursement	✓	✓
Gérer vos cartes* : consultation des encours de la carte, modification des plafonds, activation / désactivation des services de la carte, mise en opposition, réédition du code confidentiel		✓
Demander une augmentation de votre découvert autorisé**	✓	✓
Faire une demande de fonds pour un crédit renouvelable**	✓	✓
Services liés à vos comptes		
Éditer un RIB	✓	✓
Commander des devises	✓	
Effectuer une simulation : diagnostic retraite, projet immobilier, crédit consommation...	✓	
Échanger avec votre conseiller		
Envoyer/recevoir des e-mails via la messagerie sécurisée	✓	✓
Prendre RDV avec un conseiller	✓	✓

* Gestion des cartes : certains services seront disponibles courant 2019. ** Sous réserve d'éligibilité.

À savoir

Et aussi sur les **Distributeurs Automatiques de Billets de La Banque Postale** : consultez le solde de votre compte, le détail de vos opérations et éditez des RIB.

Si le client souhaite déposer une réclamation, il peut s'adresser à son bureau de poste ou contacter le Centre Financier, par courrier à l'adresse figurant dans ses relevés de compte, par e-mail sécurisé à partir de son Espace Client sur le site labanquepostale.fr*, par téléphone au numéro non surtaxé figurant dans ses relevés de compte ou le Service Après-Vente de La Banque Postale au 09 69 39 99 98 (appel non surtaxé).

La Banque Postale s'engage à répondre dans les meilleurs délais et au plus tard sous 10 jours ouvrables à partir de la réception de la réclamation.

En cas de désaccord avec la réponse apportée, le client peut déposer un recours à l'adresse suivante :

La Banque Postale - Service Recours
11 rue Bourseul - 75900 Paris CEDEX 15

Si aucune solution n'a pu être trouvée avec le Service Recours, le client peut saisir gratuitement le Médiateur de La Banque Postale à l'adresse suivante :

Monsieur Le Médiateur de La Banque Postale
115 rue de Sèvres – Case Postale G009
75275 Paris CEDEX 06
ou sur le site Internet : www.laposte.fr/mediateurdugroupe*

Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible auprès de La Banque Postale, dans les Centres financiers et dans les bureaux de poste. Le Médiateur facilitera la recherche d'une solution amiable.

Pour tout litige relatif à ses services d'investissement, le client peut également saisir le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante :

Le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers
17 place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02
ou sur le site Internet : www.amf-france.org*

Pour tout litige relatif à ses contrats d'assurance, le client peut également saisir le Médiateur de l'Assurance, intervenant extérieur et agissant en toute indépendance, à l'adresse suivante :

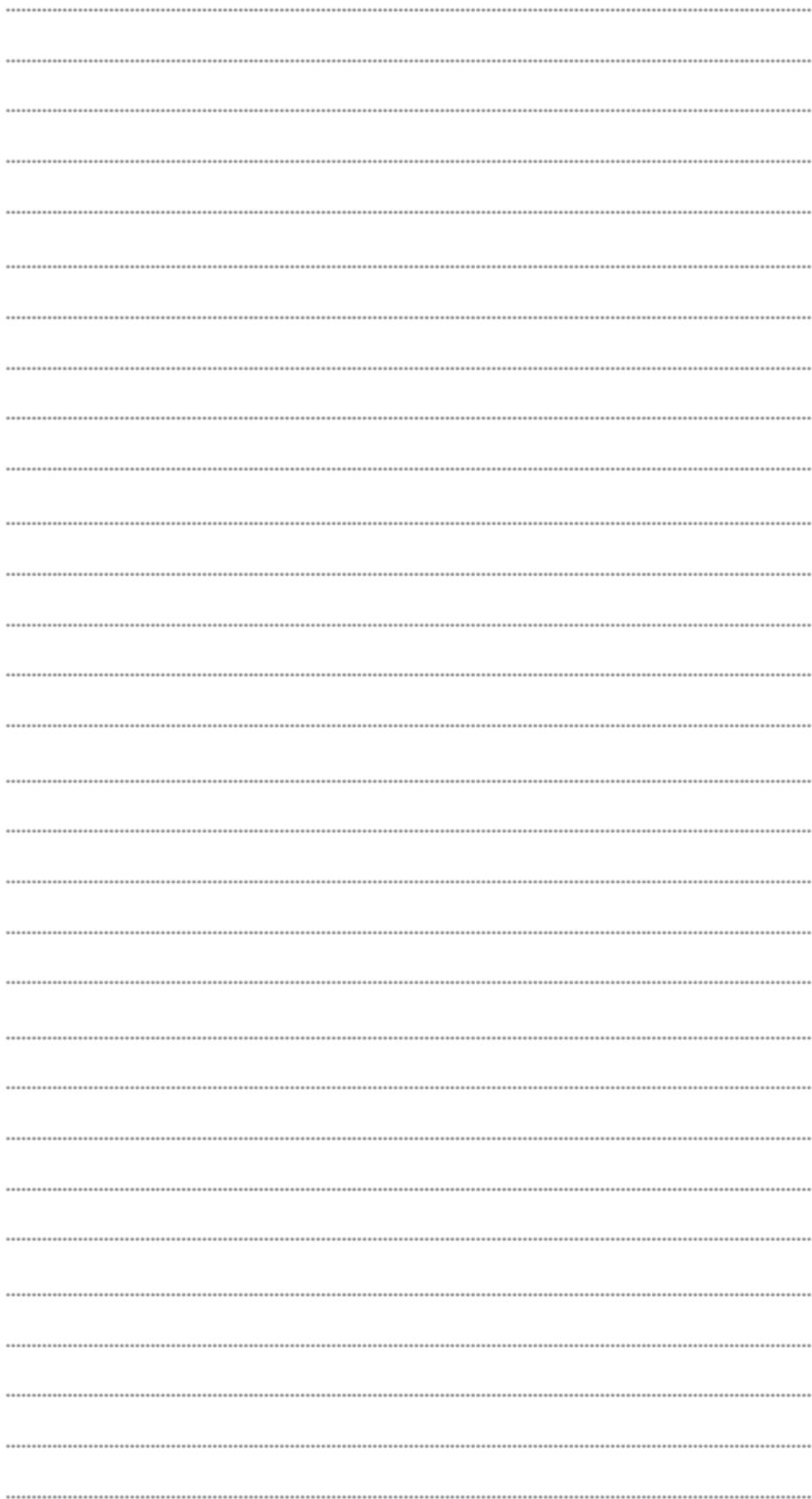
Le Médiateur de l'Assurance
TSA 50110
75441 PARIS CEDEX 09
ou sur le site internet : www.mediation-assurance.org*

En application de l'article L. 612-2 du Code de la consommation, dès lors que le client a saisi l'un des médiateurs, il ne peut plus saisir l'autre.

En cas de souscription en ligne d'un produit ou service, le client peut également recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) à l'adresse :

<http://ec.europa.eu/consumers/odr/>*

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.



La Banque Postale - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 4 046 407 595 € - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris 421 100 645. ORIAS n° 07 023 424.

Prêteur pour les crédits à la consommation : **La Banque Postale Financement** - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 2 200 000 €. 1 avenue François Mitterrand 93212 La Plaine Saint Denis CEDEX. RCS Bobigny n°487 779 035. Distributeur/Intermédiaire de crédits à la consommation : **La Banque Postale** - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance. Capital Social 4 046 407 595 €. 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06. RCS Paris n° 421 100 645. ORIAS n° 07 023 424.

La Banque Postale Asset Management - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 5 368 107,80 € - 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris 344 812 615.

La Banque Postale Prévoyance - S.A. - Capital Social 5 202 000 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 10 place de Catalogne 75014 Paris - RCS Paris 419 901 269.

Vivaccio, Cachemire 2 et Solesio Vie sont des contrats d'assurance de groupe sur la vie souscrits par **La Banque Postale** auprès de **CNP Assurances** - S.A. - Capital Social 686 618 477 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - 4 place Raoul Dautry 75015 Paris - RCS Paris 341 737 062.

La Banque Postale Assurances IARD - S.A. - Capital Social 136 440 000 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris 493 253 652.

Allianz IARD - S.A. - Capital Social 991 967 200 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 1 cours Michelet CS 30051 - 92076 Paris La Défense CEDEX - RCS Nanterre 542 110 291.

Société Française de protection juridique (SFPJ) dont la marque commerciale est Groupama Protection Juridique - S.A. - Capital Social 2 216 500 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 14,16 rue de la République 92800 Puteaux - RCS Nanterre 321 776 775.

EasyBourse - S.A. - Capital Social 6 000 000 € - Entreprise d'investissement, filiale de La Banque Postale - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris 484 014 410.

La Banque Postale Assurance Santé - S.A. - Capital Social 3 336 000 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris 440 165 041.

Tocqueville Finance - S.A. - Capital Social 2 415 825 € - Société de gestion de portefeuille - 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris 381 652 072 - Agrément AMF n°GP 91-12. ORIAS n° 07 035 215.

AEW Ciloger - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital Social 828 510 € - 22 rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris - RCS Paris 329 255 046.

Cette plaquette tarifaire est également disponible, ainsi que les glossaires des opérations bancaires courantes élaborés sous l'égide du Comité consultatif du secteur financier sur labanquepostale.fr (coût de connexion selon le fournisseur d'accès).

Ce document a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, conformément à nos engagements de banque responsable et respectueuse de notre environnement.

